

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT  
DU CCAS DE CHERBOURG-EN-COTENTIN****TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE  
D'INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE  
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2024****N° 2401428 - FDR**

Le Président du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du Code général de la fonction publique,

Vu la délibération en date du 17 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire.

**ARRETE :**

**Article 1er :** L'agent dont le nom suit est inscrit sur le tableau d'avancement 2024 au grade d'INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE :

Nom Prénom	Pôle	Nouveau grade	Date d'effet
SAMSON SANDRA	Pôle Cohésion Sociale et santé	INFIRMIER SOINS GRX HORS CL	01/01/2024

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article L132-10 du code général de la fonction publique) :

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	3	0
Inscrits	1	0

**Article 2 :** Madame la Directrice du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé(e).

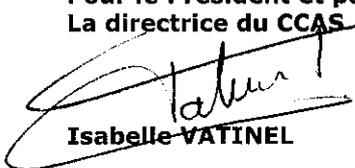
Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 23 mai 2024

Pour le Président et par délégation,  
La directrice du CCAS

  
Isabelle VATINEL

Notifié à l'agent le :

Signature :

Affiché le :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT  
DU CCAS DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL  
ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

**N° 2401427 - FDR**

Le Président du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du Code général de la fonction publique,

Vu la délibération en date du 17 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique Paritaire.

**ARRETE :**

**Article 1er :** L'agent dont le nom suit est inscrit sur le tableau d'avancement 2024 au grade d'ATTACHE PRINCIPAL :

Nom-Prénom	Pôle	Nouveau grade	Date d'effet
GOUHIER MYLENE	Pôle Cohésion Sociale et santé	ATTACHE PRINCIPAL	01/01/2024

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article L132-10 du code général de la fonction publique) :

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

**Article 2 :** Madame la Directrice du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé(e).

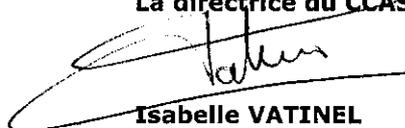
Le présent tableau d'avancement sera communiqué au Centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 23 mai 2024

**Pour le Président et par délégation,  
La directrice du CCAS**



Isabelle VATINEL

**Notifié à l'agent le :**  
**Signature :**

**Affiché le :**